

Bienvenue au



**Centre d'études professionnelles
Saint-Jérôme**

917, montée Saint-Nicholas, Saint-Jérôme, Québec J7Y 4C7
Tel: (450) 565-0006 Fax (450) 565-8422

**Secteur de mécanique
de véhicules lourds routiers**



Module 1 Code 350381

Métier et formation

Plan de cours

Mise à jour le 3 octobre, 2004.

Enseignant : Hugo Martin

Durée du module : 15 heures

Objectifs :

• **Connaître la réalité du métier en identifiant :**

1. Les différentes tâches des mécaniciens;
 2. Les conditions de travail des mécaniciens;
 3. Les exigences du métier;
 4. Les responsabilités du mécanicien;
 5. Les cartes de compétence, échelons salariaux et les perspectives d'emploi;
 6. Les différents types d'entreprises;
 7. L'investissement monétaire nécessaire dès l'arrivée sur le marché du travail.
 8. Formations autres que scolaire.
-

• **Faire une collecte d'informations en :**

1. Récoltant 3 offres d'emplois de mécanicien de véhicules lourds routiers;
 2. Effectuant une visite d'une entreprise de réparation de véhicules lourds routiers;
 3. Rédigent un court rapport sur la collecte des informations (annexe I)
-

• **Comprendre le cheminement de la formation d'un mécanicien :**

1. Buts de la formation (savoir, savoir faire et savoir être);
 2. Connaître et comprendre le code de déontologie du secteur MVLR
 3. Détail du programme d'étude 5049;
 4. Regard sur les différents modules du programme ainsi que leurs objectifs respectifs;
 5. Mode d'évaluation des apprentissages;
 6. Fonctionnement de l'atelier M.V.L.R.;
 7. Identifier les habiletés, les aptitudes, les attitudes et les comportements ainsi que les connaissances requises à développer;
 8. Identifier son style d'apprentissage prédominant.
-

• **Confirmer son orientation professionnelle en :**

1. Participant et en donnant son point de vue lors d'une discussion de groupe en rapport avec la visite d'une entreprise; (annexe I)
2. Rédigeant un rapport synthèse qui confirme son choix de carrière (annexe II).

Annexe I

Production d'un rapport écrit sur la collecte des informations.

Le rapport devra avoir un minimum de 2 pages et un maximum de 4 pages à interligne double. De plus, le rapport devra être écrit dans un français lisible ou préférablement imprimer à l'ordinateur.

Contenu du rapport :

- Le type d'entreprise visitée;
- Les différents services offerts par l'entreprise;
- Le nombre d'employés;
- Les horaires de travail;
- Le salaire moyen des mécaniciens;
- Les conditions d'embauches;
- Les possibilités d'avancement;
- Les tâches des mécaniciens;
- Les différentes responsabilités des mécaniciens;
- Les avantages de l'emploi;
- Les inconvénients de l'emploi;
- 3 offres d'emplois disponibles. (source et date)

Les critères d'évaluation sont :

- **Pertinence des informations;**
- **Détail précis sur chaque critères;**
- Contenu suffisant;
- Présentation acceptable selon les spécifications.

Annexe II

Production d'un rapport synthèse confirmant son orientation professionnelle.

Le rapport devra avoir un minimum de 2 pages et un maximum de 4 pages à interligne double. De plus, le rapport devra être écrit dans un français lisible ou préférablement imprimer à l'ordinateur.

Contenu du rapport :

- Préciser et comparer avec les exigences du métier ses goûts, ses aptitudes, son intérêt et ses qualités;
- Reconnaître les forces qui faciliteront son travail ainsi que les faiblesses qu'il faudra pallier;
- Identifier clairement les raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la formation;
- Donner son opinion sur le contenu du programme, la durée, les méthodes d'évaluations et autres;
- Donner son opinion sur la pertinence du code de déontologie et son fonctionnement;
- En terminant le rapport par une lettre d'engagement total dans la démarche de formation.

Les critères d'évaluation sont :

- Présente un sommaires **complet et précis** de ses goûts, ses aptitudes et de ses qualités;
- **Donne son opinion** sur le programme d'étude, les méthodes d'évaluations et le code de déontologie;
- **Fourni des arguments** qui justifie sa décision de poursuivre ou non la démarche de formation;
- **Lettre d'engagement explicite;**
- Contenue suffisant;
- Présentation acceptable selon les spécifications.